



Extrait du registre des délibérations

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CAF Prefecture PÉRIGORD-LIMOUSIN

2023-1-8

Commune de communes
024 242400752-20230224-2023_1_84DF
Recu le 01/03/2023
Département de la
DORDOGNE

Séance du 23 février 2023

Arrondissement de
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Etaient présent(e)s

Mesdames : BOSREDON COUNIL Sylvie, CHASSAIN Thérèse, DECARPENTRIE Françoise, DEGLANE Christine, ESCLAVARD Anne-Sophie, FAURE Michèle, HYVOZ Isabelle, LAGARDE Bernadette, MAGNE Muriel, MARCETEAU Dominique, MAURUSSANE Annick, WARNEZ Fabienne, DARTOUT Marie-Jeanne (suppléante de B. VAURIAC)

Messieurs : AUGEIX Michel, BANCHIERI Philippe, BOST Claude, BOST Jean-François, BRUN Philippe, CHIPEAUX Raphaël, COMBEAU Bertrand, COUNARIE Pascal, DESSOLAS Frédéric, DUTHEIL Frédéric, FAYE Jean-Louis, FAYOL Stéphane, GARNAUD Alain, GARNAUDIE Didier, GIMENEZ Philippe, JUGE Jean-Claude, MEYNIER Paul, PETIOT Tony, PRIVAT Pascal, RANOUIL Michel, SEDAN Francis,

Absents et excusés et procurations : COUTURIER Pierre-Yves, FRANCOIS Philippe (a donné pouvoir à Michel AUGEIX), DOBBELS Michel (a donné pouvoir à Isabelle HYVOZ), SAERENS Grégory (a donné pouvoir à Jean-Louis FAYE), VAURIAC Bernard (remplacé par sa suppléante M. Jeanne DARTOUT)

Monsieur Claude BOST est désigné secrétaire de séance

Lieu de réunion du Conseil :

Eyzerac

Date de la convocation et envoi de la note de synthèse :

13/02/2023

Nombre de membres :

En exercice : 38

Présents : 34

Pouvoirs : 3

Définition de l'intérêt communautaire « Action sociale d'intérêt communautaire » : modification

Pour rappel, certaines compétences communautaires sont soumises à la définition de l'intérêt communautaire qui permet d'en préciser le périmètre.

Dans les compétences optionnelles : pour l'« Action sociale d'intérêt communautaire », l'intérêt communautaire de la « politique Enfance/Jeunesse » a été défini comme suit :

- *Mise en œuvre d'une politique en direction de l'enfance et de la jeunesse : Accueils périscolaires – Temps d'Activités Périscolaires – Accueils collectifs de mineurs – Lieu d'accueil Parents enfants – Relais d'Assistants maternelles et micro-crèche.*

Il s'avère la Ludothèque n'a pas été listée dans cet intérêt communautaire. Il convient de l'ajouter. L'appellation du Relais Assistants Maternelles a également été changée par la CAF, la dénomination est à présent : Relais Petite Enfance (RPE). Il convient également de le rectifier.

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Prefecture

Le Président
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 24 février 2023
Le Président,

Michel AUGEIX



AR Prefecture

024-242400752-20230224-2023_1_8-DE
Reçu le 01/03/2023

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE de modifier l'intérêt communautaire pour la compétence optionnelle « Action sociale d'intérêt communautaire », sur la partie « Politique Enfance / Jeunesse » comme suit :**
 - **Mise en œuvre d'une politique en direction de l'enfance et de la jeunesse : Accueils périscolaires – Temps d'Activités Périscolaires – Accueils collectifs de mineurs – Lieu d'accueil Parents enfants – Relais Petite Enfance (RPE ex.RAM), Ludothèque et micro-crèche.**
- **L'intérêt communautaire est joint en annexe.**
- **AUTORISE son président à signer tout document permettant d'assurer la bonne exécution de la présente décision**

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 24 février 2023
Le Président,

Michel AUGEIX

